

# Cassagne



# notre village

**BULLETIN MUNICIPAL PRINTANIER N°57**

- P 2 Editorial
- P 3 Autour de la table du Conseil
- P 4 Nos chantiers
- P 6 Ca s'est passé chez nous !
- P 8 Ca va se passer chez nous !
- P 9 Actualités
- P 10 Echo des associations



- P 11 En traversant le canton
- P 12 Une personne, une mémoire.....
- P 13 Etat civil
- P 14 Sport
- P 15 Divertissements
- P 16 Au quotidien
- P 20 Dates à retenir



Horaires Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h

Tél 05.61.97.44.83

Email [cassagne.mairie@wanadoo.fr](mailto:cassagne.mairie@wanadoo.fr)

**Le 30 AVRIL Nouveau !!! Site internet : [www.cassagne-31.fr](http://www.cassagne-31.fr)**



## **Un mois de mars 2015 riche en évènements pour notre équipe municipale.**

- Le vote du compte de gestion et du compte administratif 2014 : Cette année encore, il respecte nos engagements de gestion rigoureuse et de développement du village.
- La finalisation du budget primitif 2015, transcription des projets et des orientations du conseil municipal. Ce budget construit à l'équilibre tient compte des nouvelles données en termes de recettes et de possibilité de subventions.
- Les élections des conseillers départementaux avec un enjeu fort pour nos communautés rurales avec, je l'espère, des élus représentatifs de notre territoire et pas des appareils politiques.
- Et il reste le quotidien : chat, chien, vache, chevaux, voiture et avec les beaux jours, bruit de tondeuse, fumée, plantations. Ces éléments sont des symptômes d'un manque de respect entre nous et des règles de vie en collectivité. Ils sont également révélateurs de l'incapacité à communiquer. Ces situations devraient rapprocher les personnes et non les cliver.

En vous souhaitant avec l'arrivée des beaux jours, tous mes vœux de santé et sérénité.

Le Maire,  
Philippe SOUQUET





## Autour de la table du Conseil !

Conseil Municipal du 6 janvier 2015

Au cours de cette séance, deux sujets ont été abordés.

Le premier vote a permis de délibérer sur l'acceptation du lancement d'une étude comparative sur le schéma d'assainissement afin d'obtenir une subvention visant à financer les coûts liés à l'étude. Cette demande de subvention sera adressée à l'agence Adour Garonne.

### **Demande de subvention :**

Les subventions peuvent être attribuées par différents organismes. L'un des principaux est le conseil général. Pour ce faire, la commune transmet une demande qui est présentée au cours d'une commission au CG. Les montants de ces subventions varient selon la typologie des travaux envisagés.

Conseil municipal du 13 mars 2015

Le conseil municipal a voté le **compte administratif 2014**, le budget primitif 2015 sera voté avant le 15 avril lors du prochain conseil.

La liste des **personnes inscrites pour bénéficier du bois d'affouage** a été arrêtée.

Mise en place d'une sirène pour les villages répondant à un PPR

### **Fréquence de test de la sirène.**

Un essai sera effectué périodiquement

Le village de Cassagne possède plusieurs zones dites à risque (inondations, glissements de terrain). La législation oblige, à présent, toutes les communes répondant à ce type de réglementation de se munir d'une alarme sonore.

La mise en place et la fourniture de la sirène est assurée par l'état, la connexion électrique par la commune.

## Nos Chantiers !

### Défibrillateur



Face mairie, prendre à gauche après l'Agence Postale Communale.

Un défibrillateur est à votre disposition sur la façade arrière du bâtiment de la salle des fêtes. Son accès est signalé depuis le bâtiment de la mairie. Il s'agit d'un défibrillateur automatique, son fonctionnement est guidé vocalement dans les différentes étapes "Alertez les secours", «Enlevez les vêtements", "placez les électrodes....

Afin de connaître son emplacement, veuillez vous reporter aux photographies ci jointes.



Pénétrer dans la cours clôturée par le portail (ouvert en permanence) et se rendre sous le Hall comme indiqué par la flèche.



Retirer le couvercle et suivre les instructions orales

### Bois de chauffage

L'inscription pour bénéficier de bois de chauffage est close depuis le 25 janvier dernier. 41 foyers ont souscrit à cette offre.

Les bénéficiaires seront informés des modalités de distribution dès que la liste des affouagistes sera arrêtée.

### Cendriers Hall de la salle des fêtes



Fumeurs, fumeuses, se tiennent à votre disposition deux cendriers sous le Hall de la salle des fêtes.

## Bienvenue sur le site de Cassagne 31260



[Accueil](#) | [Découvrir Cassagne](#) | [Vie municipale](#) | [Mairie virtuelle](#) | [Ecole](#) | [Vivre à Cassagne](#) | [Intercommunalité](#) | [Associations](#)

Site réalisé avec [Campagnol.fr](#)

Accueil du site



### Agenda

### Agenda

Trail Fromager des Bessous - Dimanche 24 mai 10:00

### Contact mairie

### Trail Fromager des Bessous

Dimanche 24 mai 10:00

### Météo

Cassagne

A vos souris, le site internet [www.cassagne-31.fr](http://www.cassagne-31.fr) arrive sur vos écrans d'ordinateurs, de tablettes de portables le 30 avril 2015. Hébergé par l'association Campagnol, ce dernier vous est présenté sur la photo ci dessus.

Vous y dénicherez tous types d'informations liées à la vie communale et citoyenne. Parmi elles, vos démarches en ligne pour obtenir des papiers d'état civil, pour louer une salle ou encore le règlement du cimetière. «Paul, qu'as-tu mangé ce midi à la cantine » Paul en bon enfant de 5

ans répondra par le doute et l'oubli ! 2/3 clics et les menus de cantines s'afficheront. L'agenda des événements à caractère culturel et sportif qui se dérouleront sur notre territoire vous mettra en appétit pour quitter vos domiciles à des fins divertissantes.

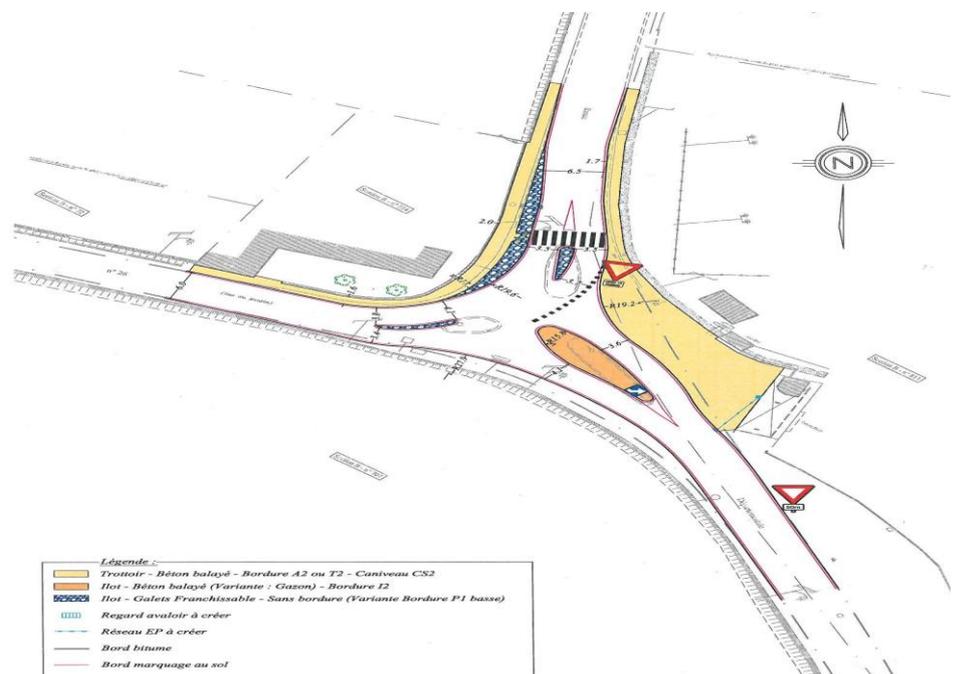
Y'a t-il eu du monde qui a assisté à la fête des mères ? Pour le savoir simplement se connecter sur la page d'accueil, des photos des dernières activités s'étant déroulées sur le village seront publiées.

Intéressé par la vie politique ? les délibérations des conseils municipaux seront postées quelques jours après la soirée de vote. L'actualité météorologique, communale et de notre état civil sera publiée en temps réel.

Cassagne, son histoire, ses légendes, ses habitants, envie d'en savoir un peu plus sur votre environnement, connectez vous et faites aller votre souris ou votre index de bas en haut, de gauche à droite, assurément des informations qui vous captiveront se tiennent à votre disposition ! Bon surf !

### Aménagement des voies

Les travaux du carrefour du stade débiteront début mars. Un nouvel aménagement sera mis en œuvre (présenté dans le bulletin n°55), notamment un trottoir qui couvrira toute l'entrée.



## Ça s'est passé chez nous !

### Repas des anciens

Dimanche 14 décembre, Noël avant l'heure pour nos aînés du village. Installés autour des tables de la salle des fêtes à des « faims » de partager le repas de fin d'année. Le menu créé par Monsieur Couret, traiteur à Cazavet déroba les palais des convives pour les conduire sur les vallons gascons. Une pause musicale dans cette escapade gastronomique : les chants bigourdans du groupe « Dus » qui descendaient tout droit du point culminant de la salle des fêtes: la scène.

Dimanche 14 décembre, Noël avant l'heure pour nos aînés du village qui quittèrent la salle comme les boules que nous décrochons des branches du sapin ; pressées d'y retourner l'année suivante.



### Festival des familles

Le dimanche 4 janvier, Cassagne a abrité le festival des familles organisées par le doyenné de Saint-Gaudens !

Au cours de la matinée, les familles venues des alentours de Saint Gaudens et les acteurs ecclésiastiques du village se sont rassemblées autour d'un café après un accueil du père Daniel!

Les familles se promènèrent ensuite dans le village avant d'échanger sur le thème de la famille.

15h30, la messe débuta pour clôturer cette journée. Une messe accompagnée à l'harmonium, silencieux depuis trop longtemps. Le temps du partage pour cette journée arriva à son terme, poussettes et biberons, mais aussi souvenirs d'instant de partage reprenaient leurs routes!

### Soirée MCS Montagne



Le MCS Montagne s'est réuni afin de lancer la nouvelle année 2015 avec une perspective toujours ascensionnelle. Cette soirée toute en convivialité a permis aux adhérents de se retrouver et de partager quelques pas de danse en cordée dans une farandole.



## Vœux du maire

Rendez vous annuel de la vie communale, les vœux du maire se sont déroulés le vendredi 9 janvier 2015 à partir de 18h30. Lors de son discours, monsieur le maire a accueilli les nouveaux arrivants, félicité les "nouvelles têtes blondes", déploré les départs. Il a, aussi, dressé un bilan de l'année écoulée, apporté les projections pour 2015, et enfin s'est rapproché des cassagnards pour honorer d'une part Jean Tirole, prix Nobel d'économie et d'autre part Jean Cazabet maire Honoraire pour ces 37 ans de services auprès de la commune. Sensible à cette reconnaissance, Jean a remercié tous les élus avec lesquels il a conduit le village et plus particulièrement Jean Galès son premier adjoint..



Le moment de chercher la fève au creux du palais arrivait! Au cours des rencontres et des souhaits de bonne et heureuse année que les gens avaient plaisir à se souhaiter, les œuvres et articles des 4 exposants interpellaient les yeux. Des découvertes, non pas à l'autre bout des bandes passantes de l'Internet se firent mais au bout des voies communales de notre village conduisant à la salle des fêtes !

Pour rappel les 4 exposants :  
 - Margie Arjo : fabrication de sacs à main en tissu et similicuir  
 - Benoit Ponsole : paper art  
 - Josy Puyo : peinture à l'huile  
 - Huguette Thabaret : peinture et pastel



## Pièce de théâtre « derrière la porte »

Le théâtre itinérant mis en place par la communauté de communes de Salies du Salat a fait étape à Cassagne le samedi 21 février. 20h30, la salle des fêtes s'est plongée dans une obscurité, lui rappelant un lointain souvenir du temps où elle hébergeait des projecteurs de cinéma.

Comme bon nombre de villages alentours, la salle de cinéma divertissait la population assemblée en masse. Puis la démocratisation des appareils hifi, des moyens de locomotions modifiant nos habitudes sociétales a éteint une à une ces salles de cinéma, avec elles, un accès local à la culture.

Au travers de ce parcours itinérant, une belle intention est affichée pour remettre la culture à sa place. Ajoutée à cela une attention pécuniaire du fait de la gratuité de l'accès, la culture vous attend à nouveau "Derrière la porte " de chacun de vos domiciles. La prochaine représentation aura lieu à Rouède le samedi 25 avril à 21h.

## Ça va se passer chez nous !

## Agenda

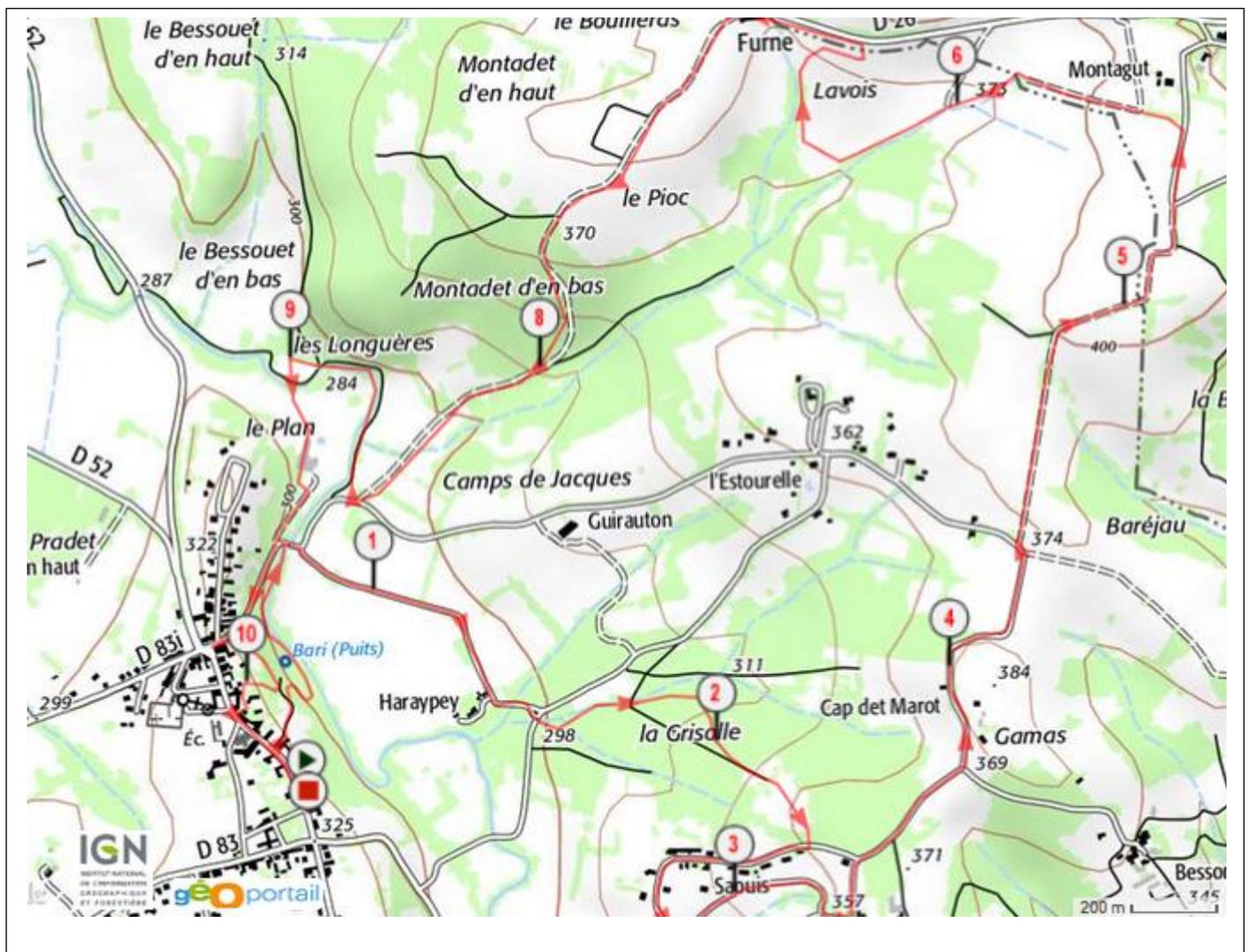
Découvrir Cassagne en chaussures de course sous les encouragements dans les montées et les vivas dans les descentes sera possible le **dimanche 24 mai** lors de la **première édition du trail fromager des bessous**. Pour participer à cette course référencée au calendrier de la fédération française d'athlétisme, vous pouvez prendre connaissance du règlement en ligne en vous connectant sur le site [www.trailfromagerdesbessous.fr](http://www.trailfromagerdesbessous.fr).

La distance à parcourir est de 10km. Le trail des Bessous fait relation à nos producteurs locaux de fromages de brebis. Ainsi à l'arrivée chaque participant pourra déguster du fromage local accompagné de vin et de yaourt provenant, également de nos terres commingeoises.

Le **vendredi 29 mai à 18h30** à la salle des fêtes, les mamans de Cassagne seront célébrées dans le cadre de la **fête des mères**.

Le **tournoi du bas salat** se déroulera le jeudi 14 mai au stade de Bouque de Lens.

Enfin, l'été ne pourra réellement débuter dès lors que les saucisses grillées au feu de bois de la saint Jean Baptiste auront été partagées par les villageois- Date à venir.



Je souhaite participer au Trail fromager des Bessous. Toutes les informations sur le règlement et les inscriptions sont à votre disposition sur le site [www.trailfromagerdesbessous.fr](http://www.trailfromagerdesbessous.fr).

## Actualités

### Nouvelle effraction de l'église



A peine les dégâts de la précédente intrusion dans l'église fussent ils réparés qu'une nouvelle entrée illicite a eu lieu dans la nuit du mardi 20 janvier au mercredi 21 janvier. La porte forcée et le tronc endommagé sont les dégradations constatées par les gendarmes.

### Assemblée Générale du Comité Animations et Loisirs

Samedi 31 janvier, le bureau du comité animations et loisirs de Cassagne s'est réuni pour dresser le bilan moral et financier de l'année écoulée. De nouveaux événements furent proposés à la population tel le cinéma en plein air (7 août 2014) et la soirée vin nouveau accompagnée de châtaigne et animation musicale. 2 présidents ont été nommés : Loïc Raufast et Mathilde Hernandez.

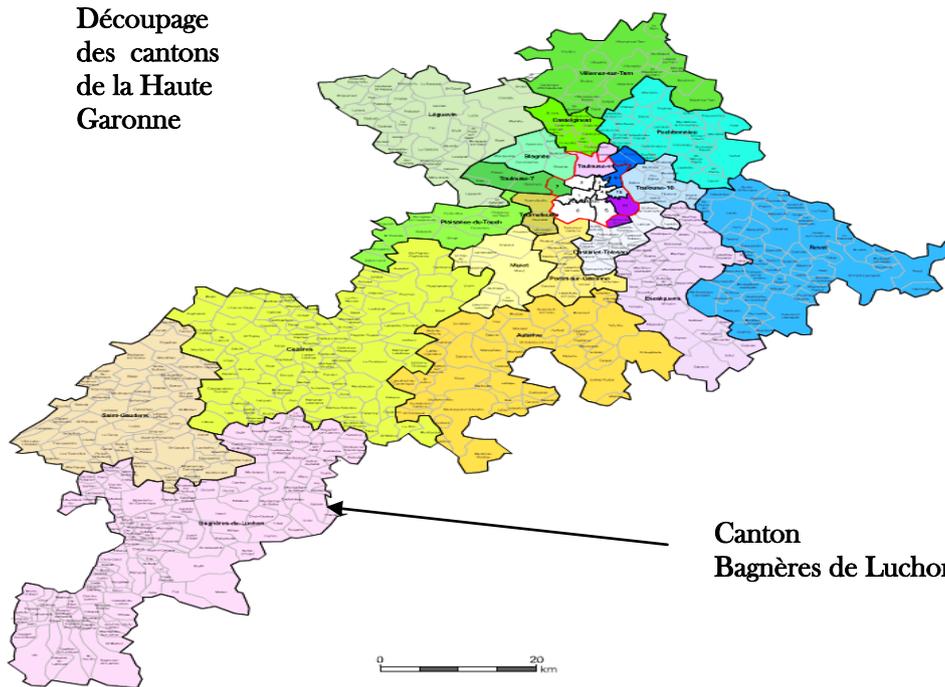
### Elections Départementales

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Les élections départementales se substituent désormais aux élections cantonales. Cette élection permet d'élire deux conseillers par canton, une femme et un homme, qui siègeront au Conseil Général. Un nouveau mode scrutin. Les élections départementales permettent d'élire un binôme avec parité totale : une femme et

un homme inscrits (loi du 31/01/2017). Les candidats sont élus au scrutin majoritaire à deux tours. Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir : au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs. Au second tour, les binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir

seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu. Pour conforter la parité, la loi prévoit que le binôme des suppléants des candidats doit lui aussi être composé d'une femme et d'un homme.

Découpage des cantons de la Haute Garonne



Canton Bagnères de Luchon



Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans.

## ASA - ARBAS SALAT ANIMATION

Le samedi 17 janvier, ASA a tenu son assemblée générale ordinaire à Mane.

206 des 331 adhérents (dont 31 de Cassagne) étaient présents ou représentés.

Après présentation et adoption des rapports moraux et financiers, 8 membres du conseil d'administration ont été élus ou réélus : Annie CAZENEUVE, Marie DAUBA, Josette FERRIER, Yvonne FONTICH, Sabine LE CARS, Paulin MELENDEZ, Claude RIGAL et Alain SALLES.

LE BUREAU 2015			
<b>Président</b>	THABARET Daniel	0981079072 0662690660	asa31260@gmail.com
<b>Vice-président délégué</b>	HAVAUX Pierre	0561906363 0637508597	ha.piotr@gmail.com
<b>Vice Présidente</b>	ROUAIX Nicole	0561905404	nicole.rouaix@alsatis.net
<b>Trésorier</b>	MÉLENDEZ Paulin	0561974071 0676053738	paulin.melendez@orange.fr
<b>Trésorier adjoint</b>	CAZENEUVE Annie	0561875653 0612756628	annieb030847@hotmail.fr
<b>Secrétaire</b>	RIGAL Claude	0561974962	maisonitoy@club-internet.fr
<b>Secrétaire adjoint</b>	LIGNER Gérard	0972299536 0622422177	ligner@skymail.net

LES COMMISSIONS 2015			
	Responsable	Téléphone	Courriel
<b>CULTURE</b>	HAVAUX Colette	0561906363 0648104420	ha.colette@gmail.com
<b>FESTIVAL</b>	SALLES Alain	0561974693	alain.salles706@orange.fr
<b>JAZZ</b>	OLLE Claude	0561878995 0607968750	claud.olle@wanadoo.fr
<b>MARCHES</b>	MÉLENDEZ Irène	0561974071 0676053738	paulin.melendez@orange.fr
<b>VOYAGES</b>	THABARET Hugnette	0981079072 0663295739	guetou@hotmail.fr
<b>20<sup>e</sup> Anniversaire</b>	Assuré par le bureau		asa31260@gmail.com

LES ATELIERS 2015			
Responsables			
<b>ANGLAIS à CASSAGNE</b>	SHARROCK Catherine salle de la mairie	0561047651 0787051097	catherine.sharrock@orange.fr
		2 fois par mois	contacter responsable
<b>CHORALE à MONTSAUNES ou BOUSSENS</b>	RAMPONI Josiane salle fes fêtes	0561972115 0686985777	josieramponi@yahoo.fr
		tous les lundis	de 15 à 16h30
<b>CUISINE à CASSAGNE</b>	FOURNIER Annie salle du chemin Vieux	0561906715	annie.fournier31@gmail.com
		1 fois par mois	contacter responsable
<b>DANSES DU MONDE à MONTSAUNES ou BOUSSENS</b>	SHARROCK Catherine salle fes fêtes	0561047651 0787051097	catherine.sharrock@orange.fr
		tous les lundis	de 16h45 à 18h
<b>DECORS DE NOEL à BOUSSENS</b>	CALVAYRAC Marie salle fes fêtes	0561901202	mariecalvayrac@orange.fr
			contacter responsable
<b>"DISCUTONS EN" à SALIES DU SALAT</b>	SAUX Gilberte Casino	0561905222 0687825387	gilberte.saux@wanadoo.fr
			contacter responsable
<b>ESPAGNOL à CASSAGNE</b>	JACQUEMIN Marie Françoise salle de la mairie	0561979980	mariefrancoise.jacqu@free.fr
		deuxième et dernier mercredis de chaque mois de 10 à 12 heures	
<b>INFORMATIQUE à HIS</b>	RIGAL Claude salle de la mairie	0561974962	maisonitoy@club-internet.fr
		tous les jeudis de 14 à 17 heures	
<b>CENOLOGIE à CASSAGNE</b>	FANGET Bernard salle du chemin vieux	0561904209 0688725400	bernard-fanget@orange.fr
		le 1 <sup>er</sup> mercredi de chaque mois	de 18 à 20 heures
<b>PHOTOGRAPHIE à SALIES DU SALAT</b>	HAVAUX Pierre 4, bd des Salins	0561906363	ha.piotr@gmail.com
		tous les jeudis	de 15 à 17 heures
<b>POTERIE à CASSAGNE</b>	TÉGON Nadine salle du chemin vieux	0984599815 0628913816	nadinetegon@free.fr
		tous les mardis	de 14 à 17 heures
<b>THÉÂTRE à SALIES DU SALAT</b>	HAVAUX Colette Salle socioculturelle	0648104420 0648104420	ha.colette@gmail.com
		tous les mardis	de 10 à 12 heures
Les ateliers peuvent être annulés lorsqu'est programmée une marche.			
Les ateliers ponctuels et découverte (tir, golf, pétanque ...) sont gérés par le bureau			

## Constitution de l'amicale du carillon

Suite à la dissolution lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2011, de l'association du Carillon de Cassagne, les membres présents, pour continuer à garder les traditions et entretenir un lien d'amitié entre eux, ont souhaité la constitution d'une amicale. Cette association non déclarée s'est dotée d'un règlement intérieur. Celui précise les dispositions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité par les 32 membres présents ou représentés :

L'amicale du carillon de Cassagne adhère à « l'association des Carillons en Pays d'Oc » à laquelle elle apporte son concours et son adhésion annuelle. Elle adopte pour l'année 2015 un taux de cotisation annuel de 5 euros qui pourra être complété par des apports lors d'événements exceptionnels. Le siège social est fixé à la mairie 31260 Cassagne.

Les responsabilités sont assurées comme suit :

Président d'honneur : Jean BOURGADE  
Président : Jean CAZABET  
Adjoint délégué : Emile CANAL  
Secrétaire : Jeanette DUPEYRON  
Secrétaire Adjointe : Janine RAUFAST  
Trésorier : Alain SALLES, correspondant par ailleurs des courriers électroniques.

## SIEA Syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement des vallées de l'Arbas et du Bas Salat

Le diagnostic des installations existantes, débuté au troisième trimestre 2009, est terminé.

Des contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations ANC vont être mis en place.

### **Tarifs pour 2015 :**

Augmentation de 0.3% sur les tarifs actuels,

Maintien du coût du diagnostic de fonctionnement d'une installation ANC existante à 60€ réparti sur 4 ans

**Une redevance annuelle de 8€ (HT)** appliquée à l'ensemble des installations, quelque soit la technologie choisie avec une périodicité de contrôle de 6 ans. Cette redevance permettra de contrôler et conseiller sans coût supplémentaire pour les usagers, sur les dispositifs sensibles, afin de prévenir les problèmes sanitaires et d'éventuelles dégradations du milieu naturel. **Elle figurera sur chaque facture annuelle d'eau potable, à compter du 01/01/2015.**



Cette redevance sera appliquée qu'après la dernière facturation de 15 € (fin de paiement du diagnostic)

Si des analyses de l'effluent rejeté sont nécessaires elles seront confiées à un prestataire et seront facturées au tarif appliqué par celui-ci

### **Convention d'aide à la mise en conformité des installations**

Des aides peuvent être attribuées aux usagers pour la réhabilitation des installations qui remplissent les conditions.

Maintien de la prime au contrôle du neuf ou réhabilitation (155 €/installation nouvelle conforme), et de la prime au diagnostic ou contrôle de l'existant (23€/installation contrôlée).

L'agence verse une **nouvelle prime d'accompagnement renforcé à l'entretien des installations ANC** de 12 € /vidange de fosse réalisée et justifiée (justificatif fourni par le prestataire).

### **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**

Recensement auprès des maires des avis et besoins de chacun afin de définir les termes d'une possible convention qui pourra être proposée à chaque commune adhérente.

### **Gestion patrimoniale du réseau**

La loi Grenelle 2 impose de nouvelles obligations et crée des incitations fiscales. Cette incitation consiste en une pénalité si le SIEA ne répond pas aux conditions suivantes :

Disposer d'un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable avant le 31/12/2013 ; le Syndicat remplit cette condition. Il dispose d'un Système d'Information Géographique depuis 2006. Il est mis à jour régulièrement. Une déclaration à l'agence Adour Garonne doit être faite de l'indice de connaissance du patrimoine qui doit être > à 40 points. L'indice du SIEA est de 75 en 2014.

Etablir un plan d'action en cas de rendement du réseau inférieur au seuil. Le seuil est  $R > 65 \times 0.2 \text{ ILC}$  (ILC indice linéaire de consommation = Volume consommé autorisé / linéaire du réseau /365j). Pour le SIEA le rendement doit être  $R > 65.88\%$ . Le rendement déclaré est de 69.60%.

### **Le saviez-Vous ?**

#### **Prime d'accompagnement à l'entretien des installations Assainissement Non Collectif**

12 euros sont remboursés par le SIEA par vidange de fosse sur présentation d'un justificatif. Ce dernier étant fourni par le prestataire lors de son intervention. Adresser le tout à SIEA 2 avenue des Pyrénées 31260 MANE.

## Jean Cazabet, une vie à la commune.

Bonjour Monsieur CAZABET,  
Merci d'accepter de me recevoir.  
Le préfet vous a nommé Maire honoraire pour votre contribution à la gestion de notre village.  
Depuis 1977, vous avez à votre actif 37 ans de participation au conseil municipal, d'abord durant le mandat de Jean Blanc, puis Joseph Blanc et Benoit Bordes respectivement en tant que conseiller puis adjoint. Puis de 1989 à 2014, vous avez exercé la fonction de Maire. Au quotidien vous avez vu la société changer, les lois remodeler les règles pour conduire une commune.

En 37 ans, le village ne détient plus un seul secret pour vous : les rues que vous descendez comme les couloirs de votre demeure. Ces mêmes rues desservant les différents quartiers où vous connaissez tous les habitants. Cassagne est votre village, votre maison, ce coin de notre belle France profondément ancré dans votre être. Il était donc naturel pour vous d'en devenir son maire afin de maintenir et de hisser le village vers une situation économique et sociale, des plus solides, ce pourquoi le préfet vous honore!

**Lors de chacun de vos mandats en tant que maire quel fut le ou les chantier(s) à mener de front?**

**JC :** Au cours de mon premier mandat en 1989, la réorganisation foncière de plusieurs secteurs du village fut engagée (la Rouaoude et le Besson, le Tarté, Bouque de Lens et Sarradas). Elle consistait à regrouper et structurer les parcelles pour optimiser l'exploitation agricole. Concentrer les terrains de culture dans un rayon proche des fermes. Ce projet piloté par un géomètre fut aidé par le Conseil Général.



Le remodelage des parcelles entraîna la création de nouvelles voies de liaison ou de désenclavement, comme celle reliant la zone des Bernes au chemin du Tarté. Il engendra aussi, un élargissement de la voie communale entre Sarradas et Bouque de Lens, permettant son classement en Route Départementale.

Puis en 1995, ce fut la création du RPI avec tout ce que cela comporte (fournisseurs alimentaires, embauche de personnel pour les cantines, mise en œuvre des transports etc...). Lors de ce mandat, les infrastructures du stade comme le club house ont pu être réalisées. A noter aussi l'acquisition, la réfection, puis la revente du Castéras.

A partir de 2005, la mairie et la salle des fêtes furent rénovées. Enfin en 2008, la réfection intégrale de l'école, y compris la toiture du bâtiment. Les 3 salles de classe ont été dotées d'aménagements de sécurité.

**Vous avez connu plusieurs élections municipales, chacune doit laisser un souvenir à part dans votre mémoire ?**

**JC :** Tous les six ans, notre mandat électif a été très largement approuvé et renouvelé. Depuis 1977, nous avons convenu que le militantisme politique ne serait pas un critère de choix pour les femmes et les hommes qui auraient à conduire la gestion de notre village. Au delà des péripéties électorales, c'est d'abord le dévouement à la cause publique qui a motivé les élus qui ont participé aux différents conseils municipaux. Merci à eux. Merci aussi à tous les personnels administratifs et techniques pour leur contribution à la vie locale au quotidien.

**En 37 ans de vie politique, sur Cassagne, quels changements majeurs ont modifié la politique locale?**

La mise en œuvre des projets de plus en plus complexes du fait de la densification des procédures. Cela accompagné par le besoin de l'administration de justifier de manière plus précise les aspects sécuritaires.

**Le village a vu de nombreux projets voir le jour au cours de vos différents mandats. Selon vous, quel est celui qui fut le plus abouti?**

**JC :** Il me semble que l'effort d'actualisation de nos bâtiments publics a permis de mettre à la disposition de nos administrés des locaux d'accueil de qualité et plus particulièrement ceux à destination de nos enfants.

**Enfin quelle était votre philosophie pour diriger la commune ?**

**JC :** Adapter les besoins matériels et budgétaires au contexte local de Cassagne. Et conserver comme objectif la maîtrise de l'endettement de la commune sans augmenter de manière inconsidérée les impôts.

**Enfin vous allez nous faire découvrir votre Cassagne. Votre lieu préféré ?**

La forêt communale à Hareypey pour son aspect naturel intact et les promenades qu'elle permet, notamment grâce à son extension récente vers Saouis.

**Une date en particulier ?**

Août 1990 : la semaine fédérale du cyclotourisme qui accueillit de 6 000 à 8 000 personnes. Une organisation exceptionnelle et une réussite à la hauteur de l'événement grâce à la contribution des nombreux bénévoles de nos villages du Bas Salat. Le défilé de clôture fut un grand moment pour notre village. Plusieurs milliers de cyclotouristes venant de tous les coins de France, offrirent une parade colorée, enthousiaste et inoubliable à leurs hôtes.

Enfin, une mention spéciale pour l'aboutissement du Carillon de Cassagne avec ses 14 cloches : réalisation menée conjointement par l'association du même nom et la Mairie de Cassagne.

Cet ensemble campanaire restera une réalisation d'exception quant à son originalité et son rayonnement pour notre village.



## Etat Civil



Décès :

Emma MORERE, le 11 décembre 2014  
André CHATAINIER, le 8 mars 2015

## Ecole des sports – Sortie au ski

Les enfants attendent le bus !!



L'école de sports a organisé la première semaine des vacances de février 4 sorties de ski à Guzet-Neige.

Comme chaque année ces journées ont connu un vif succès, en effet 70 enfants ont répondu présent chaque jour.

Deux bus ont été nécessaires pour acheminer tout ce petit monde au pied des pistes. Le soleil, la neige et la bonne humeur étaient au rendez vous !!

Merci aux éducateurs et à la quinzaine de bénévoles qui ont permis de réaliser ces journées de glisse.

## MCS Rugby

La première phase du championnat du championnat Honneur a rendu son verdict, avec 2 défaites, face à AUTERIVE à domicile et à LAVELANET en terre ariégeoise. Le MCS s'est donc retrouvé plongé en PLAY DOWN. Le moral sûrement atteint, alors que nous étions en droit d'attendre un sursaut d'orgueil de la part de nos joueurs, c'est l'inverse qui s'est produit. Une faible participation aux entraînements, conduisant à de nombreuses blessures, et amenant à un effectif limité....La seconde phase du championnat a donc débuté de façon galère. Pas de victoires à l'extérieur pour l'instant, une défaite à domicile face à Montréjeau, les »rouge et noir« sont inexorablement scotchés à la dernière place du classement. 4 matchs encore à jouer, 2 à l'extérieur, 2 à domicile, les chances de conserver la place en Honneur s'amenuisent. Croisons les doigts et espérons !

L'équipe B tributaire de leurs aînés n'enchaîne plus les bons résultats qui venaient en fin de première phase. Pour cette formation aussi, la qualification pour les phases finales n'est plus à l'ordre du jour. Le plus grand mérite de la bande de copains, qui la compose, est d'honorer leur contrat jusqu'au bout.

Chez les jeunes du regroupement MCS/CAZERES, vivier de nos seniors dans un avenir plus ou moins proche, le rugby va mieux.

Les juniors, premier de poule avec à ce jour une seule défaite, postulent d'ores et déjà pour les matchs de barrage du championnat de France.

Pour les cadets TEULIERES « B » dauphins de Vic en Bigorre (deux défaites face à ce mêmes Bigourdans), la qualification pour le championnat grand sud est à l'ordre du jour.

Les cadets à XII, qui alignent également les bons résultats,



sont aussi dans les clous.

Souhaitons à ces trois formations de belles aventures, dans les phases finales et leurs championnats respectifs.

## Jeu des 7 erreurs !



## Enigme !

Utilise le code secret pour savoir ce que te dit Nicolas :

T M F S

I N R G E

A	B	E	I
L	O	R	U

C'est chouette !

85

## Une petite histoire !



### Le Petit Tigre qui se rongait les ongles.

Il était une fois un petit tigre très espiègle qui avait la mauvaise habitude de se ronger les ongles. Sa mère le suivait souvent pour essayer de le surprendre au moment où il portait ses pattes à la bouche et pouvoir ainsi le gronder.

Elle essaya plusieurs méthodes, mais elle finit par se convaincre qu'il était impossible de persuader son fils que cette habitude était nuisible. Cependant, il ne se passait pas de jour sans qu'elle réprimande le petit tigre.

- Regarde tes petits amis. Ils ont de beaux ongles brillants, eux. Ils en sont fiers. Toi, au contraire... Oh, comme cela me fait de la peine! - se plaignait-elle.

- Oh! Je ne fais rien de mal en me mordant les ongles, Maman, répondait-il, et il continuait à se les ronger, sans tenir compte des remarques de sa mère.

Le printemps arriva et, comme d'habitude, le petit tigre alla jouer dans la forêt avec ses petits amis. Ils coururent un long moment. Soudain, l'un d'eux vit un oiseau se poser sur la branche d'un arbre; sans hésiter, il commença à grimper. L'autre ami du petit tigre le suivit, rapide comme l'éclair. Évidemment, notre jeune tigre voulut imiter ses camarades de jeux, mais il n'avait pas d'ongles.

- Ho! Je ne peux pas m'agripper au tronc de cet arbre! Ah, si j'avais des ongles comme eux...- s'exclama le petit tigre. Tout honteux, il alla se cacher derrière un buisson.

Tandis que ses amis dévoraient l'oiseau, le petit tigre prit la ferme résolution de ne plus se ronger les ongles.

Rien ne vaut l'expérience, mes petits amis.



## Arrêt des Permanences Mairie

A titre expérimental, deux Conseillers Municipaux assureraient une permanence tous les seconds samedis du mois entre 10 h 00 et 12 h 00 et ce pour une durée de 6 mois. En raison de la très faible fréquentation, ces permanences sont arrêtées.



## Collecte des encombrants

### A titre expérimental durant 6 mois seront collectés :

- ✓ mobilier (table, chaises, armoire...),
- ✓ matelas,
- ✓ sommiers,
- ✓ appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...)

Toutefois, certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment, **ne seront pas collectés :**

## Courrier : demande de La Poste

Pour faciliter la distribution du courrier, La Poste vous rappelle de mentionner le numéro de votre habitation. Il est nécessaire d'effectuer les mises à jour auprès des organismes et contacts.

## Location salles et prêt matériel

La commune possède 2 salles réservables pour des événements quelconques, par les habitants de Cassagne.

La première est la salle des fêtes, sa réservation en été est de 50 euros, 120 euros en hiver, ajouter 50 euros pour l'usage de la cuisine.

La seconde salle se trouve au chemin vieux. Capacité d'accueil jusqu'à 50 personnes, équipée

d'une cuisine, son tarif de location est de 40 euros par jour.

Il est également possible d'emprunter des tables et chaises après dépôt d'une caution de 50 euros. Elle-même restituée au retour du matériel et après signature de l'état des lieux.

Afin de réserver, veuillez contacter le secrétariat de mairie. Ou via le site internet.



## Nuisances sonores

Pour tout bruit est entre 22h et 7h du matin et audible d'un appartement à un autre, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier.

### **Démarches amiables**

Dans tous les cas, il est recommandé successivement :

-de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments ;

-de s'informer à la mairie pour vérifier s'il existe un arrêté réglementant le bruit ou l'activité en cause (il existe par exemple des arrêtés municipaux qui réglementent l'usage des tondeuses à gazon). Si l'immeuble est en copropriété, il est utile de vérifier le [règlement de copropriété](#) qui peut limiter ou interdire certains bruits ;

-d'adresser à l'auteur du bruit un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception si la gêne persiste.

## Le Tri et les bonnes pratiques

### Les papiers à trier



Tous les papiers ont droit à pitaleux vies. | 

Sont donc concernés journaux, prospectus, catalogues, enveloppes, livres, magazines, annuaires, courriers.

Savez-vous qu'en poids les papiers représentent aujourd'hui 14.5% de notre poubelle ?

Les Français en consomment 60 kg/an/habitant et moins d'un papier sur deux est trié.

### Dans le conteneur

### à emballages



Emballages métalliques, en carton, bouteilles et flacons en plastique avec bouchons et les briques alimentaires.



**N'imbriguez pas** les emballages les uns dans les autres. Car au centre de tri, ils sont séparés manuellement sur un tapis roulant. Dans le cas où les emballages sont imbriqués, les agents n'ont le temps de les séparer et ils ne seront pas recyclés. Ils seront considérés comme des refus de tri et envoyés vers le centre d'enfouissement. Ce refus de tri coûte deux fois plus cher à la collectivité car il faut additionner le coût du traitement des déchets collectés et le coût de l'enfouissement.



## L'agence postale communale

Aniel vous accueille et vous guide dans vos démarches à L'Agence Postale Communale, ouverte tous les après-midi de 15 h à 17 h 45, dans les locaux de la Mairie.

### Quels services postaux et bancaires sont possible ?

#### Vente de produits postaux :

- Carnets de timbres (classique, de collection, en lettre verte ou en lettre prioritaire),
- Timbres (écopli, 20g, 50g, 100g),
- Lots de 10 enveloppes « Prêts à Poster » (lettre prioritaire ou lettre verte),
- Emballage Colissimo (format M, L et XL),
- Enveloppe Prêt à poster Lettre suivie,
- Enveloppe Lettre Max.

Possibilité de passer des commandes par téléphone (05.61.97.44.83) :

- pour une quantité importante,
- pour s'assurer que le produit est disponible à l'agence.

### Affranchissements pour des envois en France Métropolitaine ou à l'international :

- Lettre et Colis,  
En envoi simple ou en recommandé, avec ou sans accusé de réception.

### Opérations bancaires sur compte courant et compte épargne :

- Retrait,
- Versement,  
(Montant maximum autorisé de 350 € ou de 700 € pour un compte joint).
- Dépôt de chèques.

### Retrait des lettres recommandées ou des colis en instance.



## Prêt à Taux Zéro Logement ancien en milieu rural

Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, dévoile la carte des communes concernées par l'ouverture du prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural à compter du 1er janvier 2015.

Prévue par le projet de loi de finances pour 2015, cette ouverture du PTZ dans l'ancien sur des territoires en milieu rural est destinée à favoriser la revitalisation des centres bourgs. Conditionnée à des travaux de rénovation, elle permettra de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.

Elle concerne près de **6 000 communes** sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.



### Mairie / Contacts

Marie Christine vous accueille tous les jours entre 15h et 18h sauf le mercredi

Téléphone /Fax  
05.61.97.44.83.

Egalement par email :  
[cassagne.mairie@wanadoo.fr](mailto:cassagne.mairie@wanadoo.fr)

Si vous souhaitez solliciter un rendez avec Monsieur le Maire, merci de contacter le secrétariat selon les modes mentionnés ci-dessus.

Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien dans ces communes devront s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve. L'ouverture du PTZ dans l'ancien s'inscrit dans la suite du renforcement du PTZ intervenu au 1er octobre 2014 et confirmé par le projet de loi de finances pour 2015. La prolongation et le renforcement du PTZ permettront de favoriser l'accession à la propriété, l'une des clés de succès pour la relance de la



### Transport à la demande

Toute personne habitant sur le canton de Salies du Salat peut utiliser le transport à la demande pour se rendre à Salies du Salat

Le lundi :  
Arrivée à Salies du Salat à 9h30  
Départ de Salies du salat à 12h/12h30

Le mercredi :  
Arrivée à Salies du Salat à 14h30  
Départ de Salies du salat à 17h/17h30

Le prix du voyage (aller et retour) est fixé à 2 €.

L'inscription doit avoir lieu la veille avant 17 heures (pas d'appel les jours fériés ni les week-ends).

**Contact :** Transports DUCOS au 05.61.90.54.56



## Nos entreprises

**Electricité Générale**  
AMOUROUX Daniel  
Tél. 06.01.91.50.98  
Fixe 05.61.97.46.46  
Email : court.jus.31@gmail.com

**Plomberie**  
ANGLADE Bernard  
Tél. 05.61.97.57.58

**Plomberie**  
ROUGÉ Alexis  
Tél. 05.62.01.47.52  
Port. 06.33.81.60.09

**Garage automobile**  
MARTI Mathias  
Tél. 05.61.97.44.19

**Maçonnerie et Transport**  
MOUSSET Benoit  
Port. 06.98.34.11.61

**Maçonnerie**  
SUTRA Rémi  
Tél.06.62.03.86.47

**Industrie**  
3 M Purification  
Tél. 05.61.97.44.06

**Exploitation**  
**Agricole ovine et fromagerie**  
LES BESSOUS  
(G.A.E.C.)  
Tél. 05.61.87.19.34  
Port. 06.17.39.28.96

**Peinture**  
HERNANDEZ Jean-Michel  
Tél. 05.61.97.44.77

**Peinture**  
MARSOLAN Christophe  
Tél. 06.42.09.70.66

**Fabrication sacs à main en Tissu**  
COFI N TEA  
Tél.06.78.78.26.87  
Site : [www.etsy.com](http://www.etsy.com)

**Création numérique**  
FERNANDES Fabien  
Tél. 05.61.87.72.27

**Réflexologie Plantaire**  
LONGUEVILLE Christine  
Tél.06.61.64.14.97

**Entreprise façades**  
RAJA Vincent  
Port. 06.26.33.06.35

Si vous souhaitez vous faire connaître, merci de nous le remonter en transmettant un mail à l'adresse [cassagne.mairie@wanadoo.fr](mailto:cassagne.mairie@wanadoo.fr) ou par l'intermédiaire du bulletin.

Si vous souhaitez recevoir le journal municipal par le biais d'internet, merci de nous transmettre votre demande à l'adresse [cassagne.mairie@wanadoo.fr](mailto:cassagne.mairie@wanadoo.fr) en précisant vos noms et adresse postale.

**La parole est à vous !**

## MARS

22/ 29 Elections Départementales

28 Parcours du cœur à Chein Dessus ASA

## AVRIL

1 Randonnée PENE BLANQUE MCS Montagne

7 Marche à Laffite Toupière ASA

11 Randonnée ETANG D'ARTAX/PIC BASSIBIE MCS Montagne

15 Randonnée Chapelle de l'ISARD MCS Montagne

17/18 Festival Cuba - Cassagne et Salies ASA

20 Marche à Castel Nérou ASA

25 Randonnée TUC KER NER MCS Montagne

## MAI

6 Randonnée ETANG BLEU MCS Montagne

8 Commémoration Victoire 1945

9 Concert Jazz à Salies du Salat ASA

14 Tournoi Rugby du Bas Salat MCS Rugby

16 Randonnée MONTAIGU MCS Montagne

24 Trail fromager des Bessous à Cassagne Comité Animations et Loisirs

27 Marche à Saint Julien et visite village Gaulois ASA

27 Randonnée ENTECADE MCS Montagne

29 Fêtes des Mères Municipalité

30 Randonnée LAC de MONTESTAURE MCS Montagne

## JUIN

10 Randonnée PIC de CABALLIERE MCS Montagne

12 Marche au lac d'Oô ASA

13 Randonnée PIC PAROS MCS Montagne

24 Randonnée PIC des 3 SEIGNEURS MCS Montagne

Corps rédactionnel : Dominique ALACARAZ, Daniel THABARET et Sébastien ARJO avec la participation de Daniel RIBERE (Rugby), Emmanuelle RAUFAST(Sortie Ski) et Philippe SOUQUET(Edito).